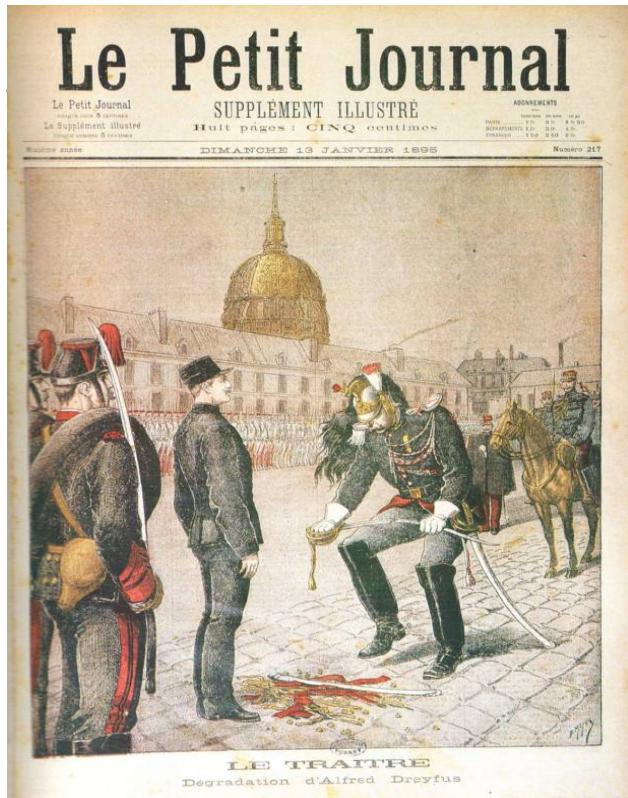


**Doc 1 - Le petit Journal, 13 janvier 1895 (Directeur : Moïse Millaud)**  
**"LE TRAITRE - La dégradation d'Alfred Dreyfus"**



En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, juif d'origine alsacienne est accusé d'avoir livré des secrets militaires à l'Allemagne sur la base d'un bordereau qui lui est attribué, faisant état de documents officiels prêts à être vendus. Dreyfus est condamné en 1895, dégradé et envoyé au bagne en Guyane en 1898. Jusqu'en 1898, Dreyfus est le coupable idéale et évident ; l'opinion est peu concernée et plutôt unanime quant à sa culpabilité, le contexte antisémite et nationaliste de l'époque (lié notamment à "l'esprit de revanche" qui suit la défaite de 1871 face à la Prusse) favorisant cette opinion.

C'est à partir de 1896 et des révélations du lieutenant-colonel Picquart sur la culpabilité d'un autre officier, Esterhazy, que cette banale affaire d'espionnage va se muer en scandale, surtout après la décision du Conseil de Guerre de blanchir Esterhazy en 1898.

La cause des Dreyfusards est portée en particulier par Emile Zola. De l'autre côté, les Antidreyfusards, majoritaires, dont les plumes portent les noms de Barres ou Maurras, s'arque boutent sur la culpabilité de Dreyfus. L'impossibilité pour une frange nationaliste de la population de reconnaître la faute des tribunaux militaires mais également de forts relents antisémites

contre « le Juif Dreyfus » expliquent une position aussi intransigeante. En 1899, la cause dreyfusarde tend à prendre le dessus puisque, lors du second procès tenu à Rennes, Dreyfus est condamné en juin 1899 à 10 ans d'emprisonnement mais se voit gracié par le président Loubet en juillet 1899. Dreyfus est réhabilité en 1906.

**Doc 2 - L'Aurore, 13 janvier 1898 (Directeur : Georges Clemenceau)**

"J'accuse" Emile Zola



« J'accuse le général Mercier (*ministre de la guerre, un des principaux accusateurs de Dreyfus*) de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis. (...)

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux (...).

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Éclair et dans L'Écho de Paris, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

[...] Qu'on ose donc me traduire en Cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

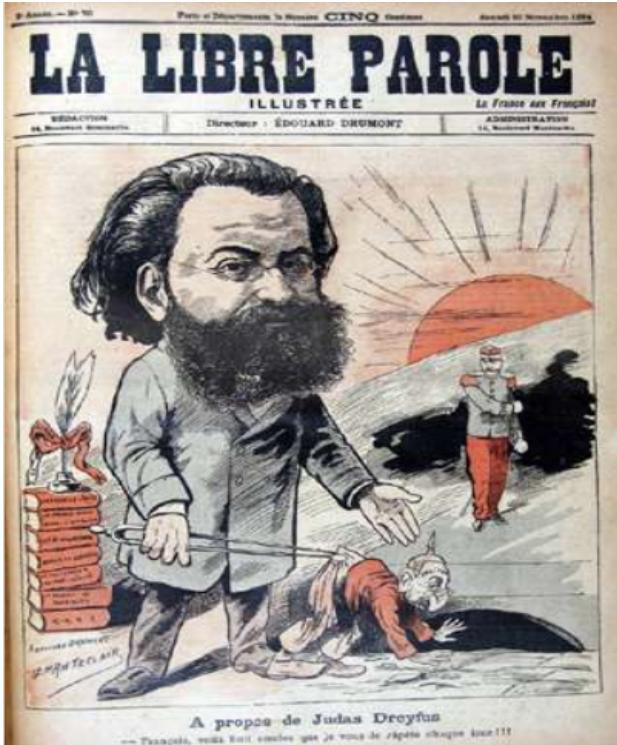
J'attends... »

## TES H3 L'Affaire Dreyfus (2 : les antidreyfusards)

## Etude de document n°1

### Doc 3 - La Libre Parole, le 10 novembre 1894

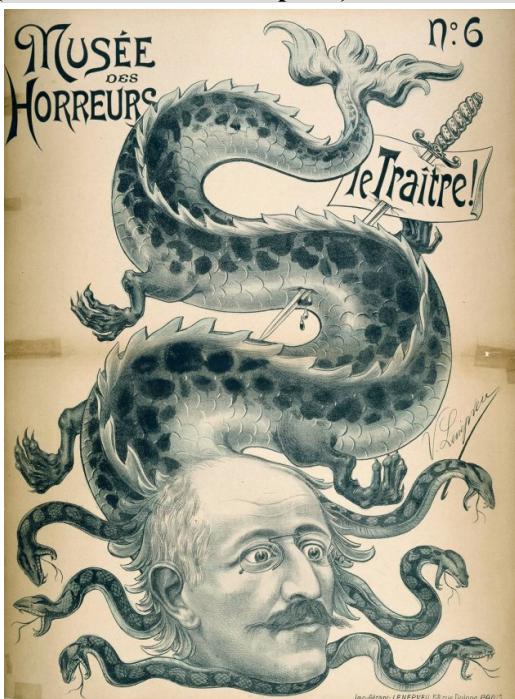
Dir : Edouard DRUMONT / Dessin : Chanteclair  
"A propos de Judas Dreyfus : - Français, voilà huit années que je vous le répète chaque jour !



Édouard Drumont, (auteur de "La France juive" en 1886) tient "par la culotte" le capitaine A. Dreyfus (représenté avec un casque à pointe, symbole prussien), qui vient d'être arrêté et mis au secret le mois précédent sur l'ordre du général Mercier.

### Doc 5 - Le Musée des horreurs 1899 / 1900

(Auteur : Victor Lenepveu)



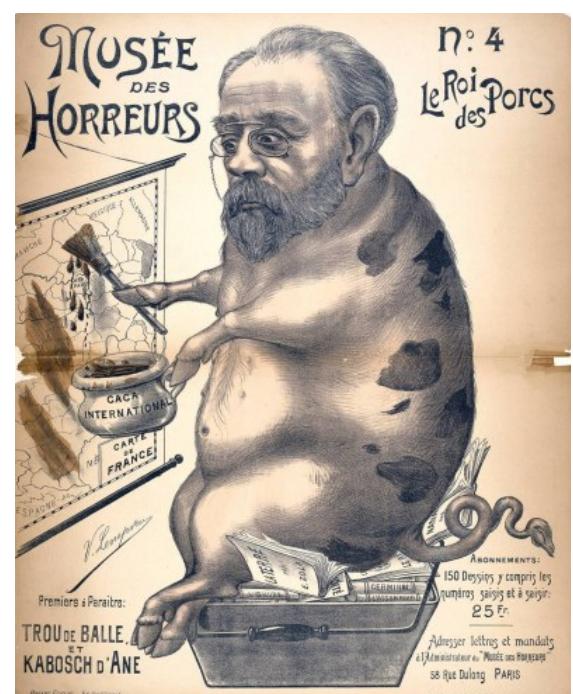
Dreyfus, représenté comme un monstre

### Doc 4 - Le Grelot, 11 novembre 1894

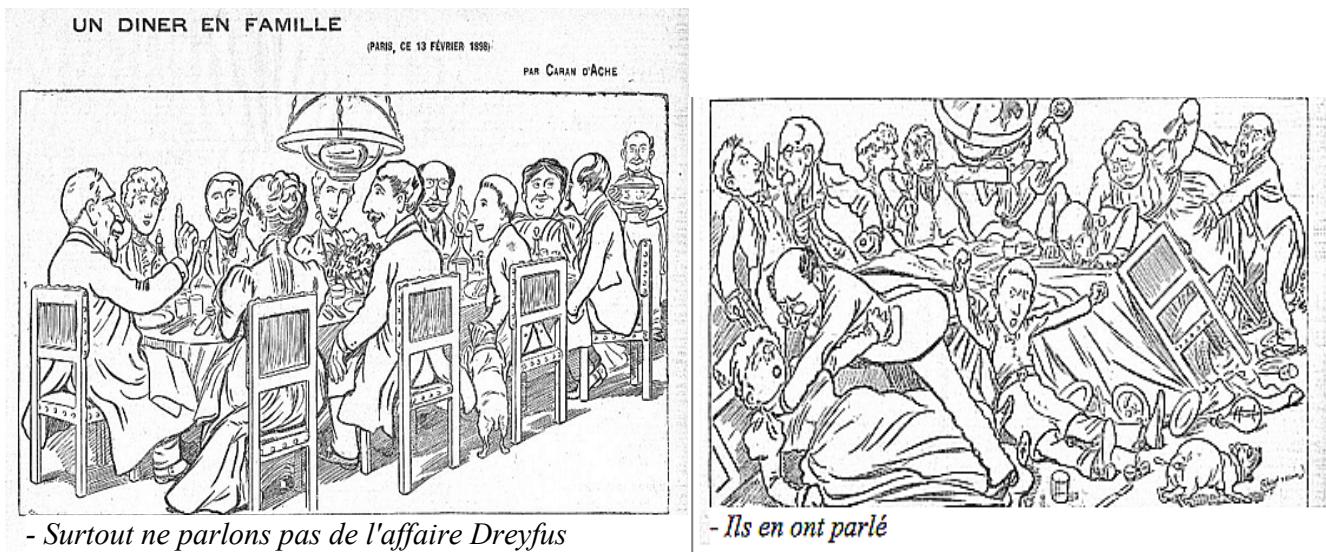
Dir : Arnold Mortier / Dessin : PEPIN  
"Moi aussi je fais ma bedide commerce internationaliste et pis après?"



Au premier plan Dreyfus en train de vendre des documents secrets et à l'arrière plan, Jaurès et Jules Guesde sous une bannière maçonnique. Ils sont assimilés aux ennemis de la France.

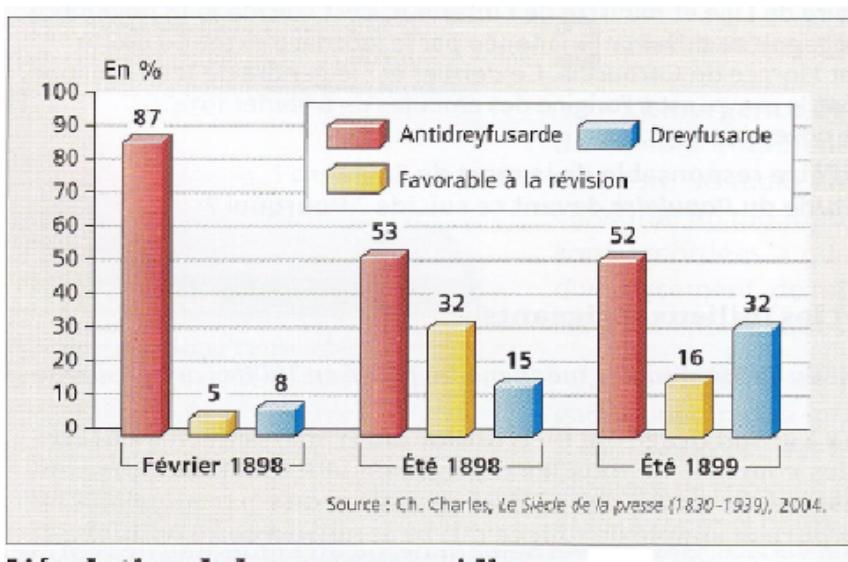


Zola, représenté en roi des Porcs

**Doc 6 - Une opinion publique divisée - Un diner en famille (Caran d'Arache, 13 février 1898)****Doc 7 - Une presse influente et divisée**

La presse est en pleine expansion soutenue par le vote de la loi du 29 juillet 1881 sur la **liberté de la presse** : 250 à 300 quotidiens tirent ensemble à **5 millions** d'exemplaires à la fin des années 1890 et à **9 millions** d'exemplaires dans les années 1910. Quatre grands quotidiens parisiens à diffusion nationale, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Journal* et *Le Matin*, forment la **presse populaire** à gros tirages (1 million d'exemplaires chacun) et faible prix de vente (5 centimes).

La presse destinée aux **élites** (*Le Figaro*, *Le Temps*, *Le Gaulois*) a un tirage plus confidentiel mais une **grande influence**. Une cinquantaine de quotidiens d'opinion sont diffusés à Paris.

**L'évolution de la presse quotidienne**

**A l'aide des documents répondez à la question suivante, en quoi l'Affaire Dreyfus montre-t-elle le poids croissant des media et de l'opinion publique dans la vie politique et sociétale?**

Après avoir rapidement résumé l'affaire et rappelé le contexte (intro), vous montrerez d'une part la place grandissante et l'hétérogénéité des media français à la fin du XIXème siècle, et d'autre part comment l'affaire Dreyfus cristallise les oppositions entre deux camps aussi bien dans l'opinion publique que dans la vie politique. (pensez aux références véhiculées par les antidreyfusards)